

AU(C)TORISATION ET RAPPORT À L'AUTRE DANS LES MÉMOIRES DE MASTER : ÉTUDE CONTRASTIVE ARABE- FRANÇAIS¹

Résumé : Cet article interroge le rapport à l'autre, aux auteurs de références notamment, d'étudiants apprenti-chercheurs en linguistique. En adoptant une perspective comparative entre les écrits d'auteurs arabophones et d'autres francophones, nous voulons comprendre le processus de construction d'une identité auctoriale chez les étudiants auteurs de mémoires de master. Les résultats d'une analyse ciblée de 20 mémoires montrent que malgré les différences constatables entre les deux catégories de scripteurs, les étudiants font face aux mêmes difficultés. Et compte tenu de variations importantes constatées au sein d'une même catégorie, les difficultés à notre sens pourraient davantage être expliquées en termes de socialisation différenciée des apprenants qu'au poids de la langue de l'écriture.

Mots-clés : au(c)torisation, rapport à autrui, mémoire de master, polyphonie, difficultés scripturales.

BEING AN AUTHOR AND RELATIONSHIP TO THE OTHER IN MASTER DISSERTATIONS: CONTRASTIVE STUDY ARABIC – FRENCH

Abstract: This paper examines the relationship to the other, particularly to the writers cited, of graduate students doing research in linguistics. By adopting a contrastive perspective between the writings of Arab-speaking students and French-speaking ones, our purpose is to understand the process of authorial identity construction among the students preparing a Master dissertation. The results of the analysis of 20 dissertations show that despite clear differences between the two categories of writers, the students face the same difficulties. And in light of the important variations observed within the same category, these difficulties could be explained, in our opinion, in terms of the different social backgrounds of the learners rather than the language used in their writings.

Key words: Authorship, relationship to the other, Master dissertation, polyphony, scriptural difficulties.

1. Introduction

En deuxième année master, les étudiants en lettres de l'université de Bejaia font l'expérience, pour la première fois pour la plupart d'entre eux, d'une écriture de recherche. Il s'agit de l'écriture d'un mémoire de master, une écriture longue et à forte dimension heuristique. L'écriture d'un mémoire est censée, entre autres objectifs, former l'identité auctoriale de l'étudiant, en lui permettant notamment de savoir gérer ses sources et de s'autoriser une voix parmi celles citées dans son écrit et qui font souvent autorité dans son domaine. La situation particulière du mémorant, qui est à la fois l'étudiant et le chercheur, est génératrice de pratiques scripturales plus ou moins conformes aux exigences des écrits

¹ Lahlou Belkessa, Université de Bejaia, lahlou.belkessa@univ-bejaia.dz

de recherche, et témoignent pour certaines d'entre elles d'une affiliation réussie à la communauté de chercheurs. Nos recherches tentent justement de mettre au jour certaines dimensions de ces pratiques scripturales et d'expliquer pourquoi certains étudiants arrivent à s'au(c)toriser et d'autres n'y arrivent pas.

Dans ce présent article, l'accent sera mis sur le rapport à autrui dans les mémoires d'une vingtaine d'étudiants en linguistique de l'université de Bejaia. Afin de mieux rendre compte des postures que les étudiants mémorants adoptent face aux auteurs qu'ils citent, nous choisissons d'adopter une approche contrastive entre des écrits d'étudiants arabophones et d'autres francophones.

2. Problématique et orientations théoriques

La réflexion menée dans cet article amorce un ensemble d'interrogations que nous pourrions rassembler dans cette question générale : Comment les étudiants accèdent-ils au statut d'auteur dans leurs mémoires de master ? Dans une optique plus restreinte, nous nous demandons quels rapports aux auteurs de référence manifestent les scripteurs arabophones et les scripteurs francophones, comment les uns et les autres gèrent les discours d'autrui et que révèlent leurs manières de gérer ces discours sur leurs difficultés/facilités d'au(c)torisation. L'approche contrastive adoptée nous amènera à mesurer les variations entre les deux catégories d'étudiants et à tenter de les expliquer.

Précisons d'emblée que nous ne pensons pas que les difficultés scripturales rencontrées par les étudiants face au mémoire de master soient d'ordre linguistique. Du moins, nous n'accordons d'intérêt aux difficultés linguistiques (comprises au sens morphosyntaxique) que quand celles-ci sont en lien avec la question de l'auctorialité ou de l'au(c)torisation (nous y reviendrons).

Si nous avons fait le choix d'aborder la question de l'écriture du mémoire sous le prisme de l'auctorialité, c'est parce que ce genre discursif se réalise dans « une situation communicative particulièrement plurivocale ou polyphonique » (Fløttum K., 2009 :58), et où il est difficile à un étudiant habitué aux discours de « *restitution de savoirs* » (Rinck F., 2011 :80), de s'autoriser une voix propre parmi celles qu'il invoque. En effet, comme l'écrit Colin (2019), l'auteur du mémoire est comparable à « *un animateur d'un débat radiophonique* » dont la fonction consiste à gérer la parole de ses invités, de les confronter et de les interroger au-delà de leur statut qui ferait autorité.

Parmi les différentes notions qui appréhendent chacune à sa manière la question de l'auctorialité, comme celles de « *image du scripteur* » (Delcambre I. et Reuter Y., 2002) et « *figure de l'auteur* » (Rinck F., 2006), nous avons fait le choix de recourir à la notion d'au(c)torisation développée par C. Delarue-Breton (2014). Ce choix conceptuel s'explique par la nature même du mémoire, qui est un discours de « *recherche en formation* » (Reuter Y., 2004), censé former l'étudiant à l'écriture de recherche par la recherche (Rinck F., 2011 ;2012). La notion d'au(c)torisation a l'avantage d'appréhender l'écriture du mémoire comme un processus à travers lequel se construit l'auctorialité de son scripteur, en somme comme une « *auctorialité en devenir* » (Ibid.).

Ce choix conceptuel nous amène à considérer les attitudes scripturales des mémorants comme des indices d'une affiliation, encore en cours, plus ou moins réussie à l'écriture de recherche. L'analyse de la gestion des discours d'autrui nous permettra de

déterminer les caractéristiques des *postures énonciatives* (Rabatel A., 2002) adoptées par les étudiants-scripteurs, et de dévoiler ce qui permet à certains d'afficher des postures plus adéquates que celles d'autres étudiants.

3. Corpus et méthode d'analyse

Dans nos travaux, nous étudions ce phénomène de construction de l'identité auctoriale chez les étudiants de master qui s'initient à la recherche en nous focalisant sur trois phénomènes discursifs (la gestion de la subjectivité, la gestion de la polyphonie et la problématisation). Le plus important d'entre eux est à notre sens lié à la question de la gestion de la polyphonie qui constitue un exercice difficile pour les nouveaux entrants dans la littérature de recherche. Dans cet article, cette question est appréhendée dans une perspective comparative.

Notre étude est basée sur un corpus constitué de 20 mémoires de master écrits par des étudiants de la faculté des lettres et des langues de l'université de Bejaia. Les étudiants qui nous intéressent sont inscrits dans deux départements différents, dix d'entre eux suivent un master en sciences du langage au département de langue arabe et les dix autres se spécialisent, également, dans les sciences du langage, mais au département de langue française. La langue d'écriture des deux groupes d'étudiants est différente et les formations suivies diffèrent globalement, mais se recoupent sur plusieurs plans. En effet, en dehors de la langue de formation et quelques modules particuliers, la plupart des matières enseignées dans les deux départements présentent les mêmes contenus didactiques.

A en croire l'arrêté ministériel N°362 du 09 Juin 2014 qui régit les modalités de réalisation des mémoires de master, les mémoires analysés sont réalisés durant l'année universitaire 2020/2021, dans les mêmes conditions pour les deux groupes d'étudiants. Ces derniers sont soumis aux mêmes contraintes de temps. Le volume des écrits peut varier au sein d'un même département entre 60 et 140 pages.

Bien que nous présentions dans un premier temps des données quantitatives, l'analyse entreprise dans cet article est dans sa globalité de type qualitatif. En effet, elle a été réalisée en trois étapes. Dans un premier temps, il s'est agi de déterminer les modes de référencements qui dominent dans les mémoires ainsi que les fonctions octroyées par les scripteurs aux discours d'autrui. L'intérêt est porté dans un second temps sur le contexte d'intégrations des discours d'autrui, en scrutant les modes d'introductions des discours d'autrui et les commentaires qui les suivent.

Ces différents niveaux d'analyse sont envisagés dans une approche contrastive que nous pouvons qualifier de *multidimensionnelle* (Grossman, 2012). Cette approche a tâché, comme le recommande F. Grossman (2012 :156), « *de ne pas considérer de manière univoque un facteur explicatif* » (notamment linguistique) mais prendra également en considération les facteurs culturels et disciplinaires qui sont impliqués dans l'écriture. Même si les mémoires sont réalisées dans la même discipline, nous n'ignorons pas qu'elle peut être envisagée différemment d'un contexte à l'autre.

Étant donné l'état actuel de nos recherches, les facteurs explicatifs sont construits à la fin de l'article comme hypothèses de recherche. Démarrant des réflexions popperiennes, notre travail tâche de réfuter une hypothèse (selon laquelle la langue

d'écriture déterminerait les difficultés scripturales) pour asseoir et affiner d'autres présentées, elles aussi, comme falsifiables et, donc, comme sujettes à réfutation.

4. Quelques données statistiques

Nous avons commencé notre analyse par le repérage des discours d'autrui dans les mémoires. Ces discours d'autrui se concentrent majoritairement dans les premières parties des mémoires : « partie théorique », « revue de littérature », « état de l'art », etc.

Le recours au discours d'autrui peut se faire de différentes manières. Pour F. Boch et F. Grossman (2002), il existe cinq modes de référencement : la reformulation, la citation directe, la citation intégrée, l'îlot citationnel et l'évocation. Plus récemment, B. Daunay et I. Delcambre (2016) fusionnent les deux formes de citations et distinguent l'*hybridation* comme une catégorie qui mêle l'îlot citationnel, qu'ils préfèrent nommer *emprunt*, à la reformulation.

Le recours à l'un ou à l'autre de ces modes de référencement peut, surtout quand le recours à un seul mode est massif dans un même écrit, nous indiquer le type de prise en charge adopté par les scripteurs. Pour B. Daunay et I. Delcambre (Ibid.), cette prise en charge énonciative est évaluée dans un continuum allant d'un extrême à un autre, de la *paraphrase* qui s'apparente à un manque de prise en charge à la *métaphore*.

Dans notre corpus, les deux modes privilégiés par les étudiants des deux départements sont la citation et la reformulation. Comme nous pouvons le constater dans la figure 1, les évocations et les emprunts, que nous pouvons qualifier de pratiques expertes, sont très rares dans notre corpus.

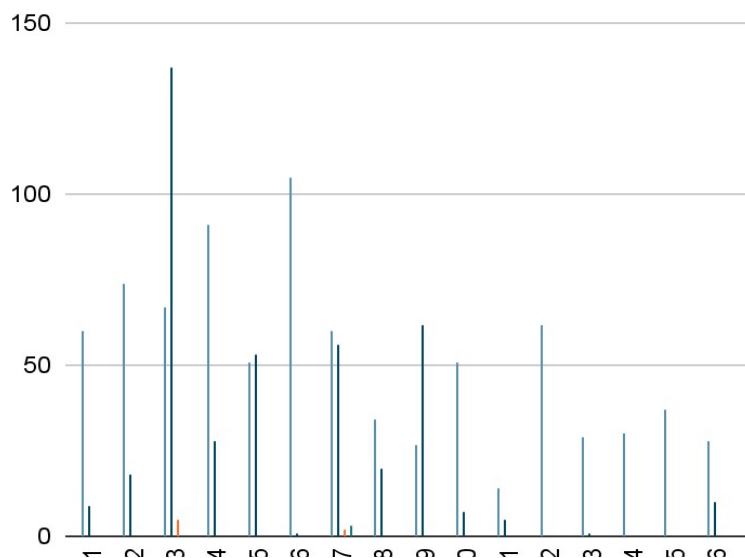


Fig. 1. Modes de référencement

Ce que nous pouvons également remarquer dans la figure 1, c'est que les auteurs arabophones (dont les écrits présentent le code MA) recourent à la reformulation beaucoup plus couramment que leurs camarades du département de français (dont les mémoires sont notés avec les lettres MF), qui privilégient quant à eux la citation sous ses deux formes intégrée ou directe. Dans certains mémoires (MA3 et MA9), les reformulations représentent le mode le plus dominant. Toutefois, il faudra préciser que les reformulations observées sont souvent de type paraphrastique ; les auteurs reprennent en effet littéralement le discours source comme nous pouvons le constater dans l'exemple suivant :

(1) Texte reformulé (MA 8):

بشكل ليستجيب من الإنسان المبذولة بتكرار الجهود في وضع مستمر. و هو أيضا يتصرف إلى التقدم تغيير السلوك التعلم هو للوضع¹. مثير

Texte source:

يمكن تعريف التعلّم بأنه تغيير السلوك تغيرا تقدميا يتصف من جهة بتمثّل مستمر للوضع. و يتصف من جهة أخرى بجهود مكررة يبذلها الفرد للاستجابة لهذا الوضع إستجابة مثمرة².

Nous avons souligné dans le texte reformulé les mots qui sont repris du texte source. Il est facilement constatable que les mots repris sont nombreux et apparaissent dans leur ordre initial. Cette pratique est également présente dans les écrits des francophones et souligne plusieurs difficultés que nous avons déjà eu l'occasion d'illustrer (Belkessa L., 2018a).

En choisissant un mode de référencement, le scripteur intègre à son propre écrit un discours d'autrui auquel il accorde une fonction bien précise. Le type de fonction qu'il lui accorde peut nous aider à comprendre quel rapport il entretient avec l'auteur cité. En nous appuyant sur les réflexions de M. Kara (2004), nous pouvons distinguer quatre fonctions des discours d'autrui dans un mémoire de master. Les auteurs des mémoires font référence à un auteur pour définir une notion, avancer une nouvelle idée, appuyer une idée ou amorcer un débat (Belkessa, 2018b).

A ces quatre fonctions s'ajoute une autre fonction, présente uniquement dans le corpus constitué de mémoires d'étudiants du département d'arabe, qui est celle de l'illustration. Ces étudiants font recours à la citation pour illustrer une norme linguistique. Comme dans l'exemple suivant, les citations sont des versets coraniques dans la plupart des cas, ou des vers poétiques.

(2) Extrait 2 (MA 7) :

" هو أن تدخل بين شينين في نوع واحد ، مثل قوله تعالى "الْمَالُ وَالْبَنُونَ زِينَةُ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا".³

¹ L'apprentissage est un changement de comportement dans un mouvement d'amélioration constant. Il se caractérise également par la répétition des efforts fournis par l'individu en vue de réaction plus fructueuse à la situation.

² L'apprentissage peut être défini comme un changement de comportement, changement amélioratif qui se caractérise d'un côté par son caractère constant. Il se caractérise d'un autre côté par les efforts répétitifs fournis par l'individu pour réagir d'une manière fructueuse.

³ Il s'agit de faire rentrer deux éléments dans un seul type, comme dans la parole de Dieu le Très-Haut «Les biens et les enfants sont l'ornement de la vie d'ici bas».

Les chiffres exposés dans la figure 2 montrent clairement que les étudiants des deux départements recourent aux discours d'autrui essentiellement pour définir, pour avancer une nouvelle idée, ou encore moins souvent pour appuyer une idée.

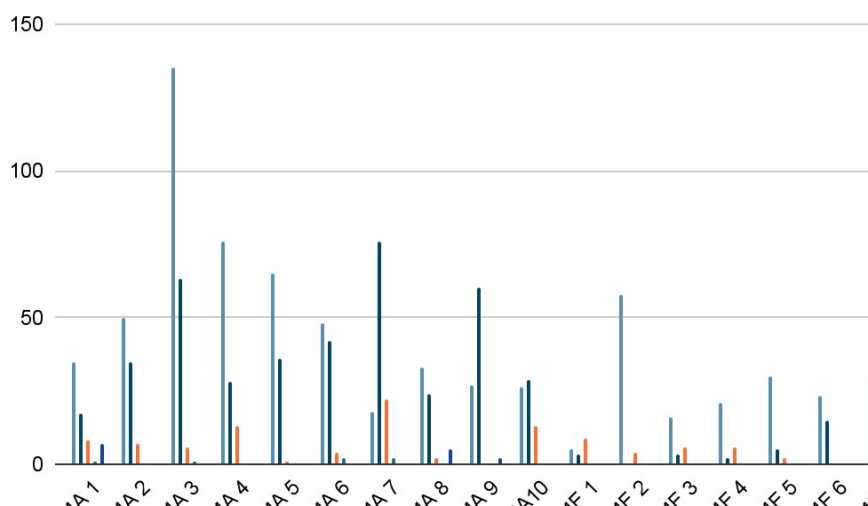


Fig 2. Fonctions des discours d'autrui dans les mémoires

La fonction qui peut explicitement traduire chez l'étudiant apprenti-chercheur la crainte de s'affirmer en tant qu'auteur, c'est la fonction « *confirmatoire* » (Kara M., 2004 :136). Le recours au discours d'autrui, en particulier sous forme de citation, pour appuyer une idée confère au discours d'autrui le statut de preuve incontestable et emprisonne le scripteur dans un rôle de reproducteur d'un savoir sacralisé. Cette pratique est présente dans certains mémoires (en particulier MA 7 et MF 7) des deux départements. Parfois même les scripteurs, comme dans les deux extraits suivants, se sentent contraints de s'appuyer sur les propos d'un auteur pour «prouver» ce qu'ils constatent dans leurs corpus d'étude ou pour décrire sa problématique ou son cadre méthodologique. Dans l'extrait suivant, après avoir exposé des chiffres issus de son enquête réalisée par questionnaire, le scripteur «appuie» ses données par une citation.

(3) Extrait 3 (M F7 p.11).

De cela, nous déduisons que l'utilisation de ces réseaux est répandue et prend de l'ampleur, nous **appuyons** nos propos par la citation suivante: « *Les réseaux sociaux ont bouleversé nos habitudes de communication en permettant le partage des idées* »

Les différences statistiques, entre les deux catégories d'étudiants, ne nous semblent que très peu significatives et semblent insuffisantes pour caractériser les postures adoptées par les scripteurs, et ne permettent pas de rendre compte des difficultés et des facilités qu'ils

rencontrent dans la gestion de la polyphonie dans leurs mémoires, et encore moins de les expliquer.

5. Des difficultés communes ?

Ce que nous avons pu observer dans un premier temps dans les mémoires analysés, c'est que la plupart des étudiants des deux départements font face aux mêmes difficultés. Hormis les tentatives de quelques scripteurs de gérer (à bon escient) efficacement la polyphonie dans leurs écrits, la plupart des étudiants lèguent leurs écrits aux auteurs qu'ils citent. En démissionnant ainsi de leur fonction d'auteur, ils adoptent une *posture sous-énonciative* (Rabatel A., 2004) inadéquate aux écrits de recherche. Cette posture largement dominante dans notre corpus révèle plusieurs difficultés scripturales qui seraient intéressantes à discuter.

La première difficulté observée dans notre corpus a trait à la longueur des citations. Les scripteurs arabophones et francophones font souvent recours à de longues citations, qui s'étalent parfois sur toute une page. Dans certains cas, elles ne sont ni introduites ni commentées. Nous pouvons illustrer cette idée par les deux extraits suivants, où on peut constater que les étudiants reprennent les sous-titres des discours cités.

(4) Extrait 4 (MA1)

القصة القرآنية تحتوي على عدة خصائص نذكر منها:

أ - الإيجاز»

الإيجاز من خصائص القصص القرآنية، فأغلب القصص الموجودة في القرآن الكريم موجزة وقصيرة ومن مميزات هذه الخاصية أنها تلفت نظر الباحث ليتعمق بها بكل ما فيها من عبر ومواقف

ب - وحدة الغاية

"كل ما ورد في القرآن الكريم من أنباء وقصص تشترك في الغاية والهدف، فهي كلها تهدف إلى توحيد الله سبحانه وتعالى، فكل الرسل والأنبياء يهدفون إلى دعوة أممهم للإيمان بالله وحده لا شريك له والدخول في دين الله.

ج - الواقعية

القصص القرآنية بعيدة عن الخيال والأساطير، فهي نتيجة أحداث ووقائع حقيقية حدثت في أرض الواقع، وبأثر أبطالها أحداثها على أرض الحياة¹.»

(5) Extrait 5 (MF 2)

Selon Dubois : « En grammaire traditionnelle, la morphologie est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou syntaxe.

En linguistique moderne, le terme de morphologie a deux principales :

¹ Le récit coranique contient plusieurs spécificités, nous en citons :

a. La brièveté : «la brièveté est une des caractéristiques du récit coraniques, la plupart des récits contenus dans le saint coran sont concis et courts, et parmi les spécificités de cette caractéristique, c'est qu'elle attire l'attention du chercheur pour les approfondir en tenant compte de tout ce qu'ils portent comme messages et comme morales.

b. L'unicité de l'objectif : tout ce qui est cité dans le saint coran en termes d'histoires et récits rejoignent le même but et le même objectif. Tous visent l'unicité de Dieu le Tout-Puissant, puisque tous les prophètes et messagers ont pour mission d'inviter leurs peuples à croire en un Dieu unique sans équivoque et à se convertir à la religion de Dieu.

c. Le réalisme : Les récits coraniques sont loin de l'imagination et du mythe. Ils constituent le résultat de faits qui se sont réellement passés.

- 1) Ou bien la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots ,c'est- à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règles de formation des mots , préfixations et suffixations) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre ,de temps, de personne et, selon le cas (flexion nominale ou verbale),par opposition à la syntaxe qui décrit les règles de combinaison entre les morphèmes lexicaux (morphèmes, racines et mots) pour constituer des phrases.
- 2) Ou bien la morphologie est la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrase. La morphologie se confond alors avec la formation des mots, la flexion et la syntaxe, et s'oppose au lexique et à la phonologie. Dans ce cas, on dit plutôt morphosyntaxe. » (1994, p.311).

Dans ce premier chapitre, nous nous consacrons à la description morphologique. Nous pouvons à ce stade de notre étude affirmer que la plupart des étudiants recourent d'une manière abusive à la citation, ce qui a déjà pu être constaté dans des travaux antérieurs (Belkessa L., 2018b; Piette V., et Pollet M-C., 2002). Ce que nous avons en plus remarqué dans le corpus analysé, c'est que les étudiants ont tendance, d'une manière quasi-systématique, à juxtaposer deux ou trois citations définitives, reliées par des articulateurs additifs. Ces citations (extraits 6 et 7) reproduisent le même sens, et ne sont que très rarement commentées.

(6) Extrait 6 (MA 4 p.58)

2-2- Diglossia الازدواجية اللغوية

في اللغة:
- ذكر لان العرب لابن تاطور الازدواج هو: "الزوج خلاف الفرد يقال: زوج أو وفود. قال الله تعالى { وَمِنْ كُلِّ شَيْءٍ خَلَقْنَا زَوْجَيْنِ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ } الذريات الآية 49 ، ويجمع أزواجا وأزوايج... والأصل وفي الزوج الصنف والنوع من كل شيء. وكل شينين مقترنان شكلين كانا أو نقيضين.."¹
- وفي تعجم الوسيط : "زوج الأشياء تزويجا وزواجا قرن بعضها ببعض، ازدواجا اقتترنا والقوم تزوج بعضهم من بعض والكلام أشبه بعضها بعضا في السجع والوزن والنشء صار إثنين"².
- أما عند معجم المفصل في علوم اللغة نجد مصطلح الازدواجية بمعنى "هي حالة وجود لغتين مختلفتين عند شعب ما تكلم يهود أمريكا اللغتين العبرية والانجليزي"³.

(7) Extrait 7 (MF 8 p. 14)

¹2.2. Diglossie. Sens communs. Selon Ibn Mandor, la dualité est : «le un d'une paire (الزوج) est le contraire du singulier (الفرد). On dit : un d'une paire (زوج) ou singulier. Dieu le très Haut dit : Et de toute chose Nous avons créé [une paire]: Peut-être vous rappellerez-vous? AD-DARIYAT verset 49. « Dans le dictionnaire المعجم الوسيط : Dualiser (زَوْج) les choses, les jumeler les unes aux autres, les gens se sont dualisés les uns avec les autres, certains mots se ressemblent à d'autres dans le rythme et les sonorités.

Pour ce qui est du dictionnaire المعجم المفصل في علوم اللغة , nous trouvons le concept de Bilinguisme dans le sens de «une situation où l'on trouve deux langues différentes chez un peuple, les juifs d'Amérique parlent l'hebreu et l'anglais».

Dans le dictionnaire Lalande le signe est défini comme: « un objet matériel, figure ou perceptible, tenant lieu d'une chose absente ou impossible à percevoir, et servant soit à la rappeler à l'esprit, soit à se combiner avec d'autres signes pour effectuer une opération ». (Joly MARTINE, 2005: 27)

Martine Joly le définit comme étant : « un signe a une matérialité que l'on perçoit avec l'un au plusieurs de nos perception (créer, bruit, magique), le sentir (odeur diverse parfum, fumer) on peut le voir (un objet, une couleur, un geste), l'entendre, le toucher ou encore le goûter ». (1993 : 25).

Il ajoute aussi : « le signe n'est signe que s'il exprime des idées, et s'il provoque dans l'esprit de ceux qui le perçoivent une démarche interprétative » (1993 : 22)

Concernant Pascal Vaillant lui aussi le définit comme suit : « Le signe est ce qui est met à la place de quelque chose d'autre, soit concret ou abstrait ». (1999 : 278-279)

Ces pratiques, qui traduisent à notre sens des difficultés scripturales importantes, sont identiques chez la plupart des étudiants des deux départements. Si quelques variations existent entre les mémoires, elles ne s'expliquent pas, comme nous pouvons le montrer dans la dernière partie de l'article, par le facteur linguistique. Toutefois, il existe bien des similitudes entre les mémoires écrits en arabe qui les distinguent des mémoires écrits en français.

6. Quelles différences entre les attitudes des deux groupes de scripteurs ?

La différence importante que nous avons pu constater entre les deux corpus analysés a trait aux types de sources cités. Les auteurs des mémoires en arabe se réfèrent aux chercheurs scientifiques, recourent très souvent aux dictionnaires de langues (المعجم الوسيط, لسان العرب) et aux textes religieux (coran, sunna du prophète et exégèses). Par contre, les étudiants du département de français recourent essentiellement aux écrits des chercheurs scientifiques et citent très rarement des dictionnaires de langue.

Face aux extraits du texte coranique, inexistant dans les mémoires rédigés en français, les étudiants restent très prudents et s'interdisent toute approche critique. Cette auto restriction peut s'expliquer de deux manières différentes : une censure sociale liée à la réception du texte et une interdiction individuelle liée au caractère sacré du texte coranique aux yeux des auteurs eux-mêmes.

En plus, les versets coraniques sont souvent donnés comme des exemples du bon usage de la langue. Dans certains mémoires, les versets coraniques sont notés avec une typographie différente de celles des autres citations, et ils sont soigneusement rapportées en précisant les consonnes.

Ces particularités sont essentiellement liées à la culture de la langue arabe qui s'est historiquement construite autour de la religion musulmane. En plus, l'enseignement de l'arabe dans les différentes institutions scolaires algériennes se réalise souvent en lien avec l'éducation islamique. Il n'est donc pas étonnant que les étudiants en langue arabe recourent aux textes religieux auxquels ils accordent une importance particulière. Ces attitudes ne déterminent pas le type de postures adoptées par les étudiants, et ne peuvent à notre sens expliquer ce qui fait que certains étudiants arrivent à s'autoriser une voix dans leurs mémoires, et que d'autres n'y arrivent pas.

7. Routines de gestion de références

En analysant plus finement notre corpus, nous avons pu distinguer cinq types de gestion des références qui sont reproduits par les étudiants du département d'arabe et par ceux du département de français. Certaines de ces routines révèlent des postures que nous pouvons qualifier de sous-énonciatives, qui témoignent d'un ensemble d'obstacles entravant le processus d'au(c)torisation. Certaines autres routines témoignent au contraire de quelques facilités d'accès au statut d'auteur.

Le premier type est celui qui nous semble le plus éloigné d'une gestion efficace des discours d'autrui. Il consiste à appuyer systématiquement chaque idée avancée par une citation suivant ce schéma :

Construction du raisonnement	Exemple mémoire en arabe	Exemple mémoire en français
Idée avancée 1	لقد اهتم الجرجاني بعملية الإبداع (...)	La sémiologie ne consiste pas (...)
+	↓	↓
Citation 1	واستدل لذلك "بأن الرجلين (...) ويصدر كهذا القول" 2	« Sémiotique et communication (...) autrement large »
+	↓	↓
Idée avancée 2	ولقد ناقش "الجرجاني" مفهوم الموقع ³ (...)	Cette perspective structuraliste (...)
+	↓	↓
Citation 2	فهو يقول "وإن المنرى أن في الناس (...) تخير" ⁴	« Peut se définir (...) 'on veut influencer ».

Fig 3. Type 1.

Les deux exemples illustrent une tension assez forte chez les scripteurs qui se sentent obligés de recourir à une citation directe pour confirmer chaque idée avancée.

Le deuxième type (figure 4) s'éloigne du précédent mais témoigne néanmoins de beaucoup de difficultés de gestion des discours d'autrui dans un mémoire de master. L'étudiant, dans ce cas de figure, juxtapose un ensemble de citations, généralement des définitions, pour ensuite paraphraser la toute dernière citation.

¹ Al-Jurjani s'est intéressé au processus de création.

² Il a justifié par le fait que "les deux hommes (...) et se produit comme ce ce discours"

³ Al-Jurjani a discuté du concept de position

⁴ et il dit «et nous, nous voyons chez les gens (...) choix.

Construction du raisonnement	Exemple mémoire en arabe	Exemple mémoire en français
Citation 1	يقول صحراوي " وفحواه ... ثم انجاز شئ ما "1	D'après de dictionnaire le robert « l'image » « Est une ...
+	↓	↓
Citation 2	كما عرفه أوستن بأنه: "الفعل المؤسس من قبل متكلم يتمتع بصلاحيات معينة"2.	Selon Platon « J'appelle image d'abord
+	↓	↓
Citation n	وقد حدد فان دايك أفعال الكلام بقوله: "فمن خلال إنتاج الأصوات نقوم ... 3	Quant à Christian Metz, il dit « L'image a une ressemblance
+	↓	↓
Reformulation paraphrastique de la citation n	لفعل الكلامي في نظر فان دايك حدث فونولوجي ومورفولوجي ونحوي ودلالي ينتج من خلال مستويات: صرفية, نحوية, صوتية, تتحكم فيه.4	L'idée de Christian Metz est de réfléchir sur l'analogie ..

Fig 4. Type 2.

Cette pratique est assez présente chez les deux groupes d'étudiants. Les textes, truffés de citations juxtaposées, ressemblent à des *mosaïques* (Pollet M-C. et Piette V., 2002).

Le type suivant, présenté et illustré par la figure 5, ressemble au premier type à une seule différence que la citation appui se trouve expliquée juste après. L'étudiant dans ce cas là ne se contente pas de confirmer son idée par une citation, mais fait également un retour sur cette dernière. L'explication donnée est une simple paraphrase qui nous fait penser aux commentaires de citation que les étudiants ont l'habitude de produire durant leurs cursus.

¹ Sahraoui dit : «et son contenu ...puis réaliser une quelconque chose»

² Austine l'a défini comme : «l'acte fondateur de la part de l'orateur qui dispose de certains pouvoirs»

³ Van Dyck a défini les actes de langage en disant : « C'est par la production de sons que nous..»

⁴ Selon Van Dyck, l'acte verbal a un événement phonologique, morphologique, grammatical et sémantique qui se produit à travers des niveaux : morphologique, grammatical, phonémique qui le régissent. .

Construction du raisonnement	Exemple mémoire en arabe	Exemple mémoire en français
Idée avancée	فالتعلم يقوم باكتساب سبل ترضي... ¹	Considéré comme un emprunt, le calque ...
+	↓	↓
Citation appui	بقوله " التعلم أن تحصل... ²	« On dit qu'il y a calque ...
+	↓	↓
Explication	يتجلى في هذا المفهوم أن... ³	Cette citation appuyée et complète....

Fig 5. Type 3.

L'avant dernier type remarqué dans les mémoires analysés nous paraît plus intéressant que les précédents, mais souligne toutefois que les scripteurs ont encore du mal à se débarrasser de leur statut d'étudiants en situation d'examen. Cette routine se rapproche beaucoup de la dissertation, où l'on doit restituer un ensemble d'informations avant de finir par une synthèse.

Construction du raisonnement	Exemple mémoire en arabe	Exemple mémoire en français
Citation 1	ذكر نبييل راغب في كتابه " العمل الصحفي" (أنا الأداة التي... ⁴	Le signe est défini comme « Ce qui permet de connaître...
+	↓	↓
Citation 2	ويرى نزار بشير (هي المتن الورقي الذي... ⁵	Pierce la définit ainsi comme « Un signe
+	↓	↓
Citation n	ويضيف فاروق ابو زيم في " تمخل الى دلم الصحافة" (الصحافة هي... ⁶	Ou encore « Un signe est d'abord
+		
Synthèse	نصل تن خلال التعاريف الابق ذكرها أن... ⁷	Nous voyons que ces définitions de signe, nous permettent ...

Fig 6. Type 4.

¹ Et l'apprentissage se réalise par l'acquisition de moyens satisfaisants...

² par son dire : «l'apprentissage consiste à avoir ...

³ Et cela se dévoile dans le concept de ...

⁴ Nabil Ragheb cite dans son livre «le travail journalistique» (l'outil par lequel...

⁵ Et Nazar Bachir voit (c'est le corps par ...

⁶ et Farouk Abou Zaim dans «Initiation au journalisme» (le journalisme est...

⁷ Et nous arrivons à partir des définitions citées plus haut que

Ce type consiste, comme nous pouvons le constater dans les exemples donnés, à introduire successivement un ensemble de citations pour en faire une synthèse, présentée souvent comme exhaustive.

Les scripteurs (du MA10 et du MF9) qui adoptent le dernier type de gestion nous semblent trouver beaucoup moins de difficultés à s'affirmer comme auteurs de leurs mémoires. Ils semblent gérer d'une manière plus ou moins efficace les discours d'autrui dans leurs écrits.

. Construction du raisonnement	Exemple mémoire en arabe	Exemple mémoire en français
Citation introduite 1	تعد الأسرة الدهد الأول للطفل وبني: "أول جماعة إنسانية يتفاعل معها، ..." ¹	comme nous l'indique cette citation (...) « l'ensemble des ... »
+	↓	↓
Commentaire	يتضح لنا الوحدة الأولى التي يتعرعرع فيها الطفل الجزائري ويستند عليها... ²	Cela sous-entend que de nouvelles unités lexicales entrent en jeu, ce qui relève de la créativité lexicale que ...
+	↓	↓
Citation introduite 2	... فيقول في هذا الصدد اللغوي الفرنسي ، "مهما في اكتساب الطفل للغة..." ³	... G.Mounin définit comme « L'une des caractéristiques fondamentale
+	↓	↓
Commentaire	من خلال هذا القول يتضح لنا أن الأطفال ⁴	En d'autres termes, le fait qu'un individu maîtrise
.		
.		
.		

Fig 7. Type 5

Nous pouvons constater, pour ce type de gestion, que la grande majorité de l'espace est occupée par le scripteur qui se réfère aux auteurs pour en tirer des conclusions qu'il tâche vite de relier à sa problématique. Les commentaires des discours d'autrui sont assumés par le scripteur qui tente à chaque fois de les problématiser, en les renvoyant tantôt à leur contexte de production ou en les rapportant aux problématiques traitées dans son mémoire.

¹ La famille est considérée comme le premier berceau pour l'enfant et elle est : «le premier groupe social avec qui il interagit

² il nous paraît que la première entité dans laquelle l'enfant algérien grandit...

³ Le linguiste français dit à ce propos, «peu importe l'acquisition d'une langue par l'enfant...»

⁴ A partir de cette citation, il nous paraît que les enfants...

9. Conclusion

Il est encore tôt à cette étape de la recherche pour tirer des conclusions sur l'origine des différences constatées au sein d'un même groupe d'étudiants qui a suivi le même cursus universitaire. Parmi les 20 mémoires analysés, deux d'entre eux au moins présentent des indices d'une au(c)torisation en cours. Les résultats auxquels nous sommes parvenu à partir de l'analyse du corpus écrit nous ont au moins permis de relativiser l'impact du facteur linguistique, et de nous orienter *in fine* vers d'autres facteurs plus importants, notamment culturels et sociaux. Nous pensons qu'il ne faut pas négliger le poids de la socialisation des apprenants qui peut constituer un élément interprétatif important, notamment leur origine sociale, les modalités de construction de leurs rapports aux savoirs, leurs passés scolaires et leur socialisation universitaire.

Références bibliographiques

- Belkessa, L., 2018a, *De la littérature académique à la littérature de recherche dans le mémoire de master : rupture et/ou continuum*, Thèse de doctorat. Université de Constantine 1.
- Belkessa, L., 2018b, « La pratique de la reformulation en littérature avancée, une clé pour acculturer les étudiants aux écrits de recherche » dans *Revue des Lettres et Langues* n°1, V7. p. 153-166. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/271/7/1/54303>
- Boch, F. et Grossman, F., 2002, « Se référer au discours d'autrui, quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes », *Enjeux*, n°54, p. 41-51.
- Colin, D., 2012., « L'écrit réflexif au prisme de l'auctorialité », *Revue des HEP*, n°25, p. 69-79.
- Daunay, B. et Delcambre I., 2016, « Les modalités énonciatives de la reformulation- Comparaison entre écriture d'enseignement et de recherche », *Revue Langues, cultures et sociétés*, 2(1), pp. 23-37.
- Delarue-Breton, C., 2014, « Créativité, au(c)torisation et dialogisme : le mémoire de master MEEF, miroir de l'expérience psychique ? » Dans F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer & S. Prévost (Éds). *Actes du IVème Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF), Symposium « Linguistique de l'écrit, linguistique du texte, sémiotique, stylistique »*. [Disponible en ligne] : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801109>
- Delcambre, I. et Reuter, Y., 2002, « Images du scripteur et rapports à l'écriture », *Pratiques* n°113-114, p.7-28.
- Fløttum, K., 2009, « Une perspective comparative de langue et de discipline sur les écrits scientifiques : standardisation versus diversification » Dans Defays J-M. et al. (éd.), *Principes et typologie des discours universitaires* (tome 1), Paris, L'Harmattan, p. 57-68.
- Grossman, F., 2012, « Pourquoi et comment cela change ? Standardisation et variation dans le champ des discours scientifiques », *Pratiques*, n°153-154, p. 141-160.
- Kara, M. 2004., « Pratiques de la citation dans les mémoires de maîtrise », *Pratiques*, n°121/122, p. 111-142.
- Pollet, M-C., Piette, V., 2002., « Citations, reformulations du discours d'autrui : une clé pour enseigner l'écriture de recherche ? », *Spirale. Revue de recherches en éducation*, n°29, pp. 165-179.
- Rabatel, A., 2005, « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », Dans BRES Jacques et al. *Dialogisme et polyphonie*, De Boeck Supérieur, p. 95-110.
- Reuter, Y., 2004, « Analyser les problèmes de l'écriture de recherche en formation », *Pratiques*, n°121/122, p. 09-27.
- Rinck, F., 2006, L'article de recherche en Sciences du langage et en Lettres. Figure de l'auteur et identité disciplinaire du genre, Thèse sous la direction de BOCH Françoise et GROSSMANN Francis, Université Stendhal Grenoble III.

Rinck, F., 2011, « Former à (et par) l'écrit de recherche. Quels enjeux ? Quelles exigences ? », *Le français aujourd'hui*, n°174, p. 79-89.

Rinck, F., 2012, « Réflexivité et écrits de recherche. Propositions pour une formation universitaire à (et par) la littérature », *Diplyque*, n°24, p. 79-91.

Lahlou **BELKESSA** est maître de conférences à l'université de Bejaia. Ses recherches portent principalement sur les littératures universitaires et sur les inégalités d'accès aux savoirs à l'université.